

des étrangers peut apporter une aide stratégique aux entreprises canadiennes. Il y a donc lieu que le gouvernement et les associations industrielles rehaussent leurs efforts dans ce domaine.

#### **4.1.6 Marchés publics**

Pour se conformer aux dispositions de l'ALE relatives aux marchés publics, le gouvernement a combiné le Bulletin hebdomadaire des marchés publics et les avis publiés dans la Gazette au sujet des marchés envisagés et adjugés dans une nouvelle publication hebdomadaire intitulée Marchés publics.

Les marchés disponibles seront répartis entre trois catégories : les marchés limités aux Canadiens, ceux qui sont ouverts aux Américains en vertu de l'ALE et ceux qui sont ouverts à tous en vertu du GATT. Bien que dans certains cas, les entrepreneurs doivent satisfaire à des conditions préalables pouvant restreindre leur accès aux marchés, la nouvelle Commission de révision des marchés publics a réussi, dans une certaine mesure, à rendre le processus plus transparent et, en général, accessible à un plus grand nombre de fournisseurs admissibles.

Bien que les États-Unis aient également reclassé les marchés conformément aux exigences de l'ALE, ils n'ont en rien modifié leur processus de publication des avis. Au contraire, les soumissionnaires canadiens doivent eux-mêmes déterminer s'ils sont admissibles. Comme l'organisme américain responsable des marchés publics n'a pas collaboré en réformant les listes, le gouvernement du Canada a entrepris d'examiner chaque jour les listes américaines, de faire un tri des marchés et de produire une liste plus compréhensible à l'intention des fournisseurs canadiens éventuels.

#### **4.1.7 Autres mesures gouvernementales**

Le gouvernement fédéral a annoncé un financement accru des universités qui offrent des programmes de commerce international et a contribué à la création d'un nouveau Centre de la politique et du droit du commerce international, établi conjointement par l'Université Carleton et l'Université d'Ottawa.

Il finance également un certain nombre de travaux de recherche entrepris par des universités et des ONG sur la compétitivité internationale, les pratiques américaines en matière de subventions et d'autres questions liées au commerce. Ni l'ISTC, ni Investissement Canada ni Statistique Canada n'ont jusqu'à présent modifié leurs méthodes de collecte des données pour aider à déterminer si les produits transbordés ou ayant subi un conditionnement supplémentaire proviennent des États-Unis ou d'un autre pays. Le gouvernement n'a pas non plus ajouté d'autres questions sur leurs intentions au questionnaire qu'il adresse aux entreprises pour mesurer les répercussions de l'ALE sur leurs investissements et leurs autres décisions.

Il semble y avoir bien peu d'études détaillées des répercussions de l'ALE sur les industries particulières qui aient été financées ou qui soient en voie de réalisation, quoique l'Institut de recherches politiques a reçu récemment des fonds de la Fondation canadienne Donner pour entreprendre une telle étude.